



CONSEIL

Cent soixante-seizième session

Rome, 2-6 décembre 2024

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et sur la suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)

Résumé

La communauté internationale n'est toujours pas en voie d'éliminer la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030.

Relever les défis que posent les causes sous-jacentes persistantes de toutes les formes de malnutrition, répondre aux crises actuelles à court terme et réaliser les objectifs à long terme requièrent un engagement et un appui fermes, soutenus et constants pour une action coordonnée à grande échelle dans tous les secteurs et au-delà des frontières.

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et les cibles mondiales en matière de nutrition se sont avérées utiles pour définir une vision, un cadre multisectoriel et une ambition à l'appui des objectifs de développement durable (ODD) 2 et 3 et en corrélation avec d'autres ODD.

À l'image d'une prorogation des cibles mondiales en matière de nutrition jusqu'en 2030, il faudrait étudier les possibilités de s'assurer que la nutrition reste l'une des principales priorités politiques.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à donner des orientations sur la manière de conserver l'élan et la volonté politique de la communauté internationale en faveur de la nutrition, et d'encourager davantage d'interventions dans ce domaine à l'horizon 2030 et au-delà.

Pour toute question relative au contenu de ce document, prière de s'adresser à:

M^{me} Lynnette Neufeld
Directrice de la Division de l'alimentation et de la nutrition
Tél.: +39 06570 52614
Courriel: Lynnette.Neufeld@fao.org

I. Contexte

1. En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 70/259¹, par laquelle elle a proclamé la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) (ci-après «la Décennie de la nutrition»). Cette résolution faisait suite à une recommandation formulée lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), organisée conjointement en novembre 2014 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La CIN2 a abouti à l'adoption de la Déclaration de Rome sur la nutrition² et du Cadre d'action correspondant³. La Déclaration de Rome sur la nutrition décrit une vision commune de l'action mondiale à mener pour éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes, y compris la dénutrition, les carences en micronutriments, l'excès pondéral et l'obésité, et présente 10 engagements de politique générale. Le Cadre d'action comprend 60 recommandations visant à orienter la mise en œuvre effective de ces engagements, qui demeurent extrêmement pertinents.

2. La Décennie de la nutrition offre à toutes les parties prenantes l'occasion d'intensifier, dans un délai donné, les efforts déployés conjointement et de stimuler la traduction effective des recommandations et des engagements issus de la CIN2 en politiques et programmes concrets, déterminés au niveau national, à l'appui de la réalisation des cibles mondiales relatives à la nutrition et aux maladies non transmissibles établies par l'Assemblée mondiale de la Santé pour faire progresser la réalisation des ODD 2 et 3 et de plusieurs autres ODD.

3. L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé la FAO et l'OMS: i) de diriger la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie de la nutrition, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme alimentaire mondial; ii) d'élaborer un programme de travail pour la Décennie de la nutrition, en s'appuyant sur des mécanismes de coordination comme ONU-Nutrition⁴ et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), ainsi qu'avec le concours d'autres organisations et plateformes internationales et régionales; et iii) d'établir des rapports biennaux sur l'état d'avancement des travaux menés dans le cadre de la Décennie de la nutrition.

4. Le dernier rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition a été publié en avril 2024⁵.

5. Bien qu'il ait été établi en 2017, le Programme de travail de la Décennie de la nutrition⁶ a été conçu de manière novatrice, et reste donc très pertinent aujourd'hui. Il englobe six domaines d'action transversaux et interconnectés, établis sur la base des 60 recommandations issues de la CIN2:

- a. systèmes alimentaires durables et résilients en faveur d'une alimentation saine;
- b. systèmes de santé harmonisés assurant la couverture universelle des mesures nutritionnelles essentielles;
- c. protection sociale et éducation nutritionnelle;
- d. commerce et investissements pour une meilleure nutrition;

¹ <https://undocs.org/fr/A/RES/70/259>.

² <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/7b65dec8-4b49-4426-86e7-585286df63a9/content>.

³ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/121748c1-ec10-4727-82d3-5965a59154ce/content>.

⁴ En application de la recommandation 7 de la CIN2, l'entité ONU-Nutrition, créée en 2020 en tant que mécanisme de coordination et de collaboration entre les institutions du système des Nations Unies pour la nutrition aux niveaux mondial, régional et national, est issue de la fusion du Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition et du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) – www.unnutrition.org/wp-content/uploads/2020-12-04-SG-letter-to-CEB-on-UN-Nutrition-EOSG-2020-065261.pdf (en anglais).

⁵ <https://undocs.org/fr/A/78/865>.

⁶ www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/work_programme_nutrition_decade.pdf (en anglais).

- e. environnements sûrs et favorables à la nutrition pour tous les âges;
- f. gouvernance et reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition.

6. La Décennie de la nutrition établit les modalités de participation des pays, notamment les réseaux d'action qui permettent de mutualiser les données d'expérience, de promouvoir une meilleure coordination et de susciter un élan politique pour intensifier l'action mondiale autour de thèmes liés au programme de travail correspondant. Elle encourage les États à transposer les engagements mondiaux pris dans le cadre de la CIN2 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) sous la forme d'engagements en faveur de la nutrition qui soient spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps. Différentes enceintes permettent de partager des connaissances, de prendre acte des résultats obtenus, de faire part des difficultés rencontrées et de promouvoir la collaboration en vue d'améliorer la nutrition. Des informations clés sont également disponibles sur le site web de la Décennie de la nutrition⁷.

II. Progrès accomplis dans la réalisation des cibles en matière de nutrition et dans la mise en œuvre des activités relevant du Programme de travail de la Décennie de la nutrition

A. Progrès accomplis au regard des cibles mondiales en matière de nutrition

7. Les problèmes de nutrition auxquels les pays se heurtent ne cessent d'évoluer et de s'aggraver. L'édition 2024 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*⁸ fait le point sur les progrès réalisés au regard des cibles mondiales du Programme 2030 relatives à la nutrition pour les enfants de moins de 5 ans, et montre que la moitié des pays ne sont pas sur la bonne voie pour le retard de croissance, et qu'il en va de même pour plus des deux tiers concernant l'émaciation et pour 60 pour cent environ concernant l'excès pondéral:

- a. à l'échelle mondiale, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a reculé régulièrement, passant de 26,3 pour cent (177,9 millions) en 2012 à 22,3 pour cent (148,1 millions) en 2022;
- b. le taux mondial de prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans a relativement peu évolué au cours des 10 dernières années (2021: 7,5 pour cent [50,7 millions]; 2022: 6,8 pour cent [45 millions]);
- c. la réduction de l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans a également stagné, avec une prévalence mondiale de 5,5 pour cent (37 millions) en 2012 et de 5,6 pour cent (37 millions) en 2022.

8. Toujours d'après le rapport, trois quarts des pays du monde ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre la cible mondiale à l'horizon 2030 relative à l'insuffisance pondérale à la naissance, et plus de 40 pour cent sont également en retard concernant la cible définie pour l'allaitement maternel exclusif. Presque tous les pays du monde sont en retard pour ce qui concerne les cibles du Programme 2030 relatives à l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans et à l'obésité chez l'adulte (personne âgée de 18 ans et plus), et plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs enregistré une augmentation:

- a. on n'observe aucun progrès concernant l'insuffisance pondérale à la naissance, dont la prévalence mondiale est passée de 15 pour cent (21,6 millions) en 2012 à 14,7 pour cent (19,8 millions) en 2020 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles;
- b. la prévalence mondiale de l'allaitement maternel exclusif a progressé régulièrement, passant de 37,1 pour cent (25,7 millions) en 2012 à 48 pour cent (31,3 millions) en 2022;

⁷ <https://www.un.org/nutrition/fr>.

⁸ <https://doi.org/10.4060/cd1254fr>.

- c. la prévalence mondiale de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans a augmenté, passant de 28,5 pour cent (520 millions) en 2012 à 29,9 pour cent (571 millions) en 2019 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles;
 - d. la prévalence de l'obésité chez l'adulte n'a cessé d'augmenter au cours des 10 dernières années, passant de 12,1 pour cent (591 millions) en 2012 à 15,8 pour cent (881 millions) en 2022.
9. Par ailleurs, de nouvelles estimations pour 2022 indiquent qu'environ 2,8 milliards de personnes, soit 35,4 pour cent de la population mondiale, n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement.
10. Ces données révèlent que, si l'on ne fait rien pour changer profondément les choses, des millions de personnes continueront de souffrir de dénutrition, de carence en micronutriments, de surpoids et d'obésité, ce qui aura des effets néfastes sur les personnes, les familles, les communautés et la prospérité des nations.

B. Politiques contribuant à la consommation d'aliments sains

11. Les domaines d'action prioritaires ci-après, recensés lors de l'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition, et mentionnés dans le rapport A/76/796 du Secrétaire général de l'ONU (2022)⁹, demeurent extrêmement pertinents: i) l'accès à des aliments sains à un coût abordable; ii) des environnements alimentaires sains, ce qui signifie réglementer la reformulation et la commercialisation d'aliments hautement transformés, à forte densité énergétique et riches en graisses, en sucres et/ou en sel; iii) l'interdépendance entre la nutrition et l'environnement et le changement climatique.
12. L'attention mondiale portée au rôle essentiel que jouent les systèmes agroalimentaires durables et résilients en faveur d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition continue de progresser depuis l'organisation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires¹⁰, en 2021. Lors du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires¹¹, tenu à Rome (Italie) du 24 au 26 juillet 2023, les pays et les parties prenantes se sont réunis afin d'examiner les progrès accomplis, de recenser les réussites et de déterminer les obstacles et les priorités et, ainsi, de donner un nouvel élan aux mesures en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires, à l'appui d'une accélération des progrès sur la voie de la réalisation des ODD.
13. Il convient de souligner en particulier l'engagement des pays à présenter des rapports intérimaires sur la mise en œuvre des feuilles de route pour la transformation de leurs systèmes alimentaires. Une analyse des politiques relatives à 104 feuilles de route nationales, menée par l'OMS, montre que, bien que plus de 75 pour cent des feuilles de route intègrent l'agriculture tenant compte de la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments, les mesures stratégiques visant à faire évoluer les habitudes de consommation en faveur de la consommation d'aliments sains sont rares¹².
14. Les gouvernements ont accéléré leur action stratégique portant sur l'environnement alimentaire. À ce jour, 193 pays ont inscrit dans leurs politiques et stratégies nationales des mesures visant à promouvoir des environnements alimentaires favorables à une alimentation saine, par exemple des politiques visant à informer les consommateurs et à modifier l'environnement alimentaire par divers moyens (étiquetage nutritionnel, restrictions en matière de marketing, politiques budgétaires ou révision de la composition des produits alimentaires):
- a. 43 pays ont instauré des politiques d'étiquetage obligatoire ou d'étiquetage sur le devant des emballages¹³;

⁹ <https://undocs.org/A/76/796>.

¹⁰ <https://www.un.org/fr/food-systems-summit>.

¹¹ <https://www.unfoodsystemshub.org/fs-stocktaking-moment/fr>.

¹² www.unnutrition.org/library/publication/un-nutrition-journal-volume-1-transforming-nutrition (en anglais).

¹³ <https://gifna.who.int/summary/FOPL> (en anglais).

- b. 115 pays appliquent des taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés à l'échelle nationale¹⁴;
- c. 41 pays appliquent des taxes sur diverses catégories d'aliments à l'échelle nationale¹⁵;
- d. 55 pays ont adopté des politiques obligatoires en matière d'approvisionnement alimentaire et de services de restauration institutionnels contribuant à une alimentation saine¹⁶;
- e. 69 pays appliquent des politiques obligatoires visant à limiter les acides gras trans industriels¹⁷;
- f. 44 pays ont adopté des mesures obligatoires visant la réduction de la consommation de sodium, comme celles imposant une diminution de la teneur en sodium des aliments ou la mention obligatoire de la teneur en sodium sur les étiquettes des aliments préemballés¹⁸;
- g. 89 pays ont instauré des politiques obligatoires ou volontaires imposant de revoir la composition des aliments et des boissons pour éliminer les acides gras trans, réduire la teneur en graisses saturées, en sucres, en sodium et en calories ou augmenter la teneur en fibres alimentaires¹⁹.

15. Dans la résolution 77/285²⁰, adoptée le 16 mai 2023, l'Assemblée générale des Nations Unies a réaffirmé l'engagement des États membres à assurer la mise en œuvre continue et cohérente de politiques et de programmes et à accroître les investissements en vue d'éliminer la malnutrition sous toutes ses formes partout, en ne laissant personne de côté.

16. L'édition 2024 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* rappelle qu'il faut mettre en place des solutions innovantes, inclusives et équitables pour accroître les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays où la faim et la malnutrition sévissent à un niveau élevé. Ne pas combler ce déficit de financement aura des conséquences sociales, économiques et environnementales qui appelleront des solutions dont le coût se chiffrera aussi en milliers de milliards d'USD.

17. Dans son Cadre d'investissement pour la nutrition 2024, la Banque mondiale estime que, pour lutter contre la dénutrition dans le monde, il faudra mobiliser 13 milliards d'USD supplémentaires par an pendant les 10 prochaines années afin de porter à l'échelle voulue un ensemble d'interventions nutritionnelles reposant sur des données probantes pour atteindre une couverture de 90 pour cent, ce qui représente un investissement annuel de 13 USD par femme enceinte et 17 USD par enfant de moins de 5 ans. Ce montant s'ajoute aux 6,3 milliards de dollars par an qui, d'après les estimations, sont déjà dépensés pour maintenir la couverture en l'état actuel. Les besoins de financement en matière de prévention de l'obésité sont nettement inférieurs (environ 3,5 USD par habitant et par an) et si l'on parvenait à les combler, cela serait très bénéfique pour la productivité du marché du travail et la réduction des coûts liés aux soins de santé. Le rapport fournit également une estimation actualisée du retour sur investissement que l'on pourrait obtenir grâce aux seules interventions de lutte contre la dénutrition, lequel s'élèverait à 23 USD pour chaque dollar investi²¹.

III. Évaluation de fin d'année de la Décennie de la nutrition

18. La vision prospective des États membres qui ont appuyé en 2016 la résolution 70/259 de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant la Décennie de la nutrition pour la période 2016-2025 s'est avérée essentielle pour guider les efforts déployés à l'échelle mondiale pour

¹⁴ <https://gifna.who.int/summary/SSBTax> (en anglais).

¹⁵ <https://gifna.who.int/summary/FoodTax> (en anglais).

¹⁶ <https://gifna.who.int/summary/HPFPS> (en anglais).

¹⁷ www.who.int/publications/i/item/9789240089549; <https://gifna.who.int/summary/TFA> (en anglais).

¹⁸ <https://gifna.who.int/summary/sodium> (en anglais).

¹⁹ <https://gifna.who.int/summary/reformulation> (en anglais).

²⁰ <https://undocs.org/fr/A/RES/77/285>.

²¹ <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/2c0b8b5e-0f67-47fe-9eae-d4707d9ed195>; www.worldbank.org/en/topic/nutrition/publication/investment-framework-nutrition.

accomplir des progrès considérables en matière de nutrition et favoriser la collaboration intersectorielle afin de relever les défis complexes que représentent toutes les formes de malnutrition. À ce moment-là, la Décennie de la nutrition a marqué une nouvelle ambition et défini une nouvelle direction pour l'action en matière de nutrition afin d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris lors de la CIN2, de réaliser les cibles mondiales en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation d'ici à 2025, et de contribuer à la réalisation des ODD d'ici à 2030. Cependant, il reste beaucoup à faire pour concrétiser l'ambition de l'ODD 2 et les cibles mondiales en matière de nutrition adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé.

19. La résolution 1989/84²² du Conseil économique et social de l'ONU sur les décennies internationales indique que l'exécution du programme de travail d'une décennie doit être évaluée au milieu et à la fin de la décennie.

20. Conformément à la résolution 1989/84 du Conseil économique et social, l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Rome sur la nutrition doit être examiné à la fin de la Décennie de la nutrition, dans le cadre d'un processus ouvert et participatif. À cet égard, et comme l'a indiqué l'Assemblée générale des Nations Unies dans ses résolutions 72/306 et 77/285²³, des dialogues ouverts associant toutes les parties devraient être tenus en 2025 pour réfléchir aux progrès accomplis et aux obstacles rencontrés dans le monde, en passant en revue les initiatives menées par les gouvernements et leurs nombreux partenaires et ce qui les relie entre elles.

21. Outre les dialogues informels tenus avec les représentants permanents auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, de l'OMS à Genève et de l'ONU à New York, les occasions de réfléchir et de recueillir les observations des membres et de diverses parties prenantes en 2025 seront nombreuses. Le Sommet Nutrition pour la croissance, prévu en mars à Paris, le Congrès international sur la nutrition de l'Union internationale des sciences de la nutrition, qui aura lieu en août à Paris, le Bilan 4 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en juin ou juillet, ainsi que la session du CSA et le rassemblement mondial du Mouvement SUN prévus en fin d'année, pourraient être autant d'occasions d'organiser des dialogues mondiaux avec des responsables politiques, des donateurs et des universitaires, entre autres parties prenantes.

22. Malgré les progrès accomplis, il reste beaucoup à faire pour atteindre les différents objectifs et cibles en matière de nutrition, c'est pourquoi il faut absolument veiller à ce que la nutrition demeure au rang des priorités politiques, y compris à l'Assemblée générale des Nations Unies. Plusieurs processus pertinents qui n'existaient pas au début de la Décennie de la nutrition, comme le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et d'autres mécanismes dans le cadre desquels sont pris des engagements, tels que le Sommet Nutrition pour la croissance, permettent aujourd'hui de rassembler de nombreuses parties prenantes qui jouent un rôle dans les politiques, les programmes et les investissements liés à la nutrition, dont les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

23. Il sera primordial que les dialogues informels permettent de définir et de prévoir des mécanismes visant à maintenir l'élan et la volonté politique en faveur de la nutrition après la fin de la Décennie de la nutrition, et ce afin d'aider les pays à accélérer la réalisation de l'ODD 2 et des cibles mondiales en matière de nutrition.

²² https://digitallibrary.un.org/record/75597/files/E_RES_1989_84-FR.pdf.

²³ <https://undocs.org/A/RES/72/306>; <https://undocs.org/A/RES/77/285>.